



Agent/e de Propreté et d'Hygiène

Lieu de la Formation

Afpar de Saint-Paul

RNCP 37872

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 13/08/2023) composé des 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

Durée de la formation

4 mois / 630 h

En centre

490 h

En entreprise

140 h



Métier

L'agent/e de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surfaces et de locaux. Il/elle contribue à préserver l'aspect propre et accueillant des lieux de vie et de travail des usagers, au confort des patients dans des établissements de soins et à la qualité de la production dans les entreprises agro-alimentaires, laboratoires, etc. Il/elle travaille seul/e ou en équipe, sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique et lui transmet des informations oralement ou par l'intermédiaire d'outils de liaison. Une application numérique peut être utilisée. L'activité s'exerce principalement à l'intérieur des bâtiments, y compris dans des locaux à risques de contamination microbienne. Le port d'un équipement de protection individuelle approprié est requis.

Objectifs de la formation

- Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage
- Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003145 - Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage

- Réaliser le nettoyage manuel de surfaces
- Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

CCP 003146 - Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

Financement

- Deux sources de financement

Cette formation et cet accompagnement sont financés par :

1. L'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+)
2. L'Etat et la Région Réunion (dispositif PACTE)

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bionettoyage	6	210
Module 2 : Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisés	5	175
Période en entreprise	4	140
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

Les aptitudes requises

- Résistance physique (tâches ménagères, posture debout prolongée),
- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Qualités relationnelles (discrétion, amabilité)
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité (HACCP, l'emploi de détergents et de produits à manipuler avec précaution)
- Capacité d'adaptation et d'organisation (situations de travail, rythmes d'activité...)

Modalités d'accès

1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.



Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi d'Agent/e de Propreté et d'Hygiène (ROME K2204).

Suite de parcours

- Si vous êtes titulaire du CQP AMC (Agent Machiniste Classique), vous pouvez vous inscrire à la formation «Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés» en vue d'obtenir le titre.
- Si vous êtes titulaire du CQP AERP (Agent en Rénovation et en Propreté) vous pouvez vous inscrire à la formation «Réaliser une prestation de nettoyage manuel» en vue d'obtenir le titre.

Indicateur

Nouvelle formation

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

